

Communiquez l'ensemble de vos antécédents médicaux à votre dentiste.

Pourquoi votre dentiste doit-il être au courant de vos hospitalisations, médicaments, allergies et autres problèmes médicaux personnels? Après tout, un nettoyage dentaire ou un plombage n'est pas une grosse affaire, n'est-ce pas?

La réponse n'est peut-être pas aussi simple que vous le pensez. La plupart des traitements dentaires sont assez simples. Cependant, votre état de santé peut parfois avoir une incidence sur la façon dont votre traitement dentaire doit être effectué, et obliger votre dentiste à apporter certains changements pour éviter d'éventuels problèmes. Ce qui pourrait sembler être un fait sans importance pourrait en réalité avoir une très grande importance.

Votre dentiste souhaite vous fournir le meilleur traitement possible, en toute sécurité. De nombreux problèmes de santé, allant des problèmes cardiaques aux allergies, même certains médicaments, peuvent affecter la façon dont votre dentiste doit fournir vos soins. Voici quelques exemples.

- Si des interventions dentaires prévues pouvaient impliquer des saignements, votre dentiste veut s'assurer que votre sang coagulera normalement. La coagulation du sang peut être affectée par de nombreux troubles, tels que les maladies du foie. Les médicaments, y compris l'aspirine et même certaines préparations à base de plantes, peuvent également nuire à la coagulation sanguine normale.
- Votre dentiste s'attend à ce que votre système immunitaire soit sain pour vous aider à lutter contre les infections. Certaines affections comme le diabète et certains médicaments comme les stéroïdes réduisent l'efficacité de votre système immunitaire.
- Certains patients doivent prendre des antibiotiques préventifs avant de se soumettre à certaines interventions dentaires. Par exemple,

les patients avec une valve cardiaque artificielle peuvent avoir besoin de prendre un antibiotique avant certains traitements pour aider à prévenir une infection grave.

Il est donc très important que votre dentiste soit autant que possible au fait de votre état de santé passé et actuel. Cela signifie également qu'il est important pour votre dentiste de prendre initialement connaissance de tous vos antécédents médicaux et de les tenir à jour en vérifiant régulièrement auprès de vous s'il y a eu des changements.

Tous ces renseignements sur votre questionnaire d'antécédents médicaux sont strictement confidentiels et protégés par le secret médical. Ces renseignements ne seront communiqués à personne sans votre autorisation en dehors du cabinet de votre dentiste.

Parfois, votre dentiste peut souhaiter parler à votre médecin de famille ou à votre médecin spécialiste pour obtenir plus de détails sur votre situation médicale. Si votre dentiste a besoin de consulter votre médecin ou un autre fournisseur de soins de santé, nous en discuterons d'abord avec vous.

Comme vous pouvez le constater, votre santé médicale et votre santé dentaire sont étroitement liées. Vous et votre dentiste êtes des partenaires qui collaborent afin que vous puissiez obtenir les meilleurs soins dentaires possibles. Voilà pourquoi il est très important de répondre attentivement à toutes les questions du questionnaire sur les antécédents médicaux. Chaque question est là pour une raison. Si vous ne comprenez pas une question, ou si vous n'êtes pas certain(e) de la réponse à une question, assurez-vous d'en aviser votre dentiste et de lui demander des précisions.